

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



**PREMIÈRE
MINISTRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction de l'information
légal et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.dila.premier-ministre.gouv.fr

www.bodacc.fr

BODACC « A »

Annonce n° 2864

75 – PARIS

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE PARIS

Ventes et cessions

792 111 783 RCS Paris.

RSM PARIS.

Forme : Société par actions simplifiée.

Capital : 14242600.00 EUR.

Adresse : 26, rue Cambacérès, 75008 Paris.

Précédent propriétaire : 532 679 370 RCS Paris. **AUPIC CREGUT MARIE KERMORGANT EXPERTS ASSOCIES.**

Oppositions : Article L.236-14 du code de commerce.

Commentaires : Avis au Bodacc relatif au projet commun de fusion nationale. Société absorbante : RSM PARIS
Forme : Société par actions simplifiée Adresse du siège : 26 rue Cambacérès 75008 Paris Capital : 14242600.00
EUR Numéro unique d'identification : 792111783 Lieu d'immatriculation : Paris. Société absorbée : AUPIC
CREGUT MARIE KERMORGANT EXPERTS ASSOCIES Forme : Société à responsabilité limitée Adresse du
siège : 26 rue Cambarécès 75008 Paris Capital : 1668933.28 EUR Numéro unique d'identification : 532679370
Lieu d'immatriculation : Paris. Evaluation de l'actif et du passif dont la transmission à la société absorbante est
prévue : actif de 3956599.00 EUR - passif de 17978.00 EUR. Rapport d'échange des droits sociaux : Le rapport
d'échange est fixé à 1 part de la société RSM PARIS pour 87,65 titres de la société ACMK. En rémunération de
l'actif net apporté, 34.000 actions nouvelles de 50€ de valeur nominale chacune, entièrement libérées, seraient
créées par la société RSM PARIS à titre d'augmentation de son capital de 1.700.000€. Le montant prévu de la
prime de fusion: La différence entre la valeur nette des biens apportés (3.938.621 €) et la valeur nominale globale
des actions rémunérant cet apport (1.700.000 €), soit 2.238.621 €, constitue une prime de fusion qui sera inscrite
au passif du bilan de la société absorbante à un compte intitulé "Prime de fusion" sur lequel porteront les droits des
actionnaires s anciens et nouveaux de la société absorbante. . Date du projet commun de fusion : 17.11.2022. Date
et lieu du dépôt du projet au RCS au titre de chaque société participante : Pour la société RSM PARIS : 25.11.2022
(au greffe du tribunal de commerce de Paris). Pour la société AUPIC CREGUT MARIE KERMORGANT EXPERTS
ASSOCIES : 25.11.2022 (au greffe du tribunal de commerce de Paris)..